MANITOU

FICHE D'INSTRUCTIONS DE BASE N° 52540864FR (2016/06/08)

MT 1440 EASY 75D ST3B S1

CETTE MACHINE EST UN CHARIOT ÉLÉVATEUR TOUT TERRAIN, CONÇU POUR MANŒUVRER SUR DES TERRAINS NATURELS OU NON AMÉNAGÉS, OU SUR LES CHANTIERS DE CONSTRUCTION.

⚠ IMPORTANT ⚠

Ce document est un rappel simplifié pour la conduite du chariot élévateur, et ne doit en aucun cas se substituer à la notice d'instructions demandée par la directive 2006/42/CE annexe I § 1.7.4, qui doit être préalablement lue et comprise par l'opérateur et disponible dans la cabine du chariot élévateur.
Toutes les instructions et consignes de sécurité décrites dans la notice et non reprises dans ce document doivent être appliquées et respectées.
L'opérateur doit avoir reçu une formation adéquate et doit se conformer aux règles en vigueur concernant la circulation routière.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

MASSES DU CHARIOT ÉLÉVATEUR AVEC ACCESSOIRE STANDARD (POSITION TRANSPORT)

- À vide	10855 kg
- En charge nominale	14855 kg
- Sur essieu avant à vide	5305 kg
- Sur essieu arrière à vide	5550 kg
- Sur essieu avant en charge nominale	12655 kg
- Sur essieu arrière en charge nominale	2200 kg
EFFORT DE TRACTION AU CROCHET D'ATTELAGE	
- À vide (patinage)	7900 daN
- En charge nominale (calage transmission)	8320 daN

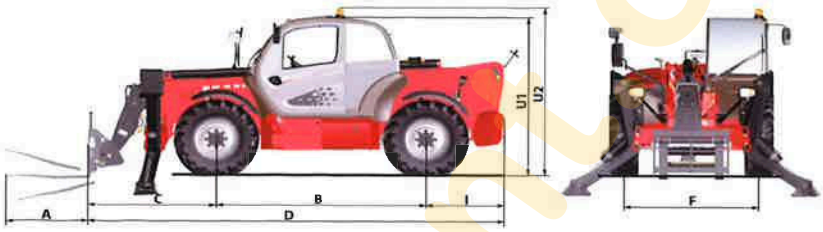

DIMENSIONS

- A	1200 mm
- B	3070 mm
- C	1905 mm
- D	6135 mm
- F	1960 mm
- I	1160 mm
- U1	2452 mm
- U2	2640 mm

INTERFACE HOMME-MACHINE (IHM)

A - PRÉSENCE CONDUCTEUR
La présence conducteur est validée lorsque l'opérateur est correctement assis sur le siège et que la porte de cabine est fermée.

B - TABLEAU DES INSTRUMENTS DE CONTRÔLE
1 - INDICATEUR DIGICODE
2 - TÉMOIN DÉFAUT MAJEUR
3 - TÉMOIN NIVEAU ET TEMPÉRATURE D'EAU MOTEUR THERMIQUE
4 - TÉMOIN COLMATAGE FILTRE À AIR
5 - TÉMOIN COLMATAGE FILTRE À HUILE RETOUR HYDRAULIQUE
6 - TÉMOIN DÉFAUT DIRECTION ASSISTÉE
7 - TÉMOIN NIVEAU HUILE DE FREINAGE OU DÉFAUT FREINAGE ASSISTÉ
8 - NON UTILISÉ
9 - TÉMOIN PRÉSENCE EAU DANS PRÉFILTRE À COMBUSTIBLE
10 - TÉMOIN PRÉCHAUFFAGE MOTEUR THERMIQUE
11 - TÉMOIN PRESSION HUILE MOTEUR THERMIQUE
12 - TÉMOIN DÉFAUT MOTEUR THERMIQUE
13 - TÉMOIN CHARGE BATTERIE
14 - TÉMOIN PRESSION HUILE BOÎTE DE VITESSES
15 - TÉMOIN TEMPÉRATURE HUILE BOÎTE DE VITESSES
16 - TÉMOIN FREIN DE STATIONNEMENT

C - TABLEAU DES BOUTONS ET CLAVIER
17 - MODE "GODET" (NON UTILISÉ)
18 - MODE "CHARGE SUSPENDU"
19 - MODE D'UTILISATION CIRCUIT ACCESSOIRE (OPTION)
20 - VERROUILLAGE DES COMMANDES HYDRAULIQUES

D - AFFICHEURS D'ÉCRAN
HORAMÈTRE
[888888h] = Le nombre total d'heures effectuées.
[888.88h] = Le nombre d'heures journalières.
[888h] = Le nombre d'heures avant la maintenance.
ÉCRAN D'AIDE
Un écran d'aide apparaît pour informer l'opérateur sur les opérations à effectuer dans la configuration du moment.

DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE

Ce dispositif prévient l'opérateur des limites de la stabilité longitudinale du chariot élévateur. Suivant le type de travaux demandés, les modes d'utilisations du dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale, permettent à l'opérateur d'utiliser son chariot élévateur en toute sécurité.
Le voyant A8 indique que le chariot élévateur se situe à la limite de la stabilité longitudinale autorisée. Si le voyant s'allume, effectuer les mouvements hydrauliques désaggravants.
MODE "MANUTENTION" Utilisation sur fourches.
MODE "CHARGE SUSPENDUE" (utilisation avec potence) (offrant une marge de sécurité plus élevée)
Effectuer un appui long sur le bouton, le MODE "CHARGE SUSPENDUE" est validé par un bip sonore et l'allumage du voyant.
Appuyer à nouveau sur ce bouton ou couper le contact électrique à l'aide du contacteur à clé pour un retour en MODE "MANUTENTION".

www.duma-rent.com

⚠ IMPORTANT ⚠

Nous appelons l'attention des opérateurs sur les risques encourus liés à l'utilisation du chariot élévateur, notamment:
- Risque de perte de contrôle.
- Risque de perte de stabilité latérale et frontale du chariot élévateur.
L'opérateur doit rester maître de son chariot élévateur. En cas de renversement du chariot élévateur, ne pas essayer de quitter la cabine pendant l'incident.
LE FAIT DE RESTER ATTACHE DANS LA CABINE, EST VOTRE MEILLEURE PROTECTION.

COMMANDES HYDRAULIQUE

A - Levier de commande levage et inclinaison.
B - Bouton de commande télescopage.
C - Levier de commande stabilisateur gauche.
D - Levier de commande stabilisateur droit.
E - Levier de commande correcteur de dévers. *
F - Bouton de commande accessoire. *

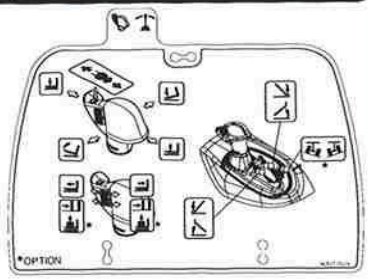

* OPTION

FICHES FONCTIONS ET ABAQUES DE CHARGE

⚠ IMPORTANT ⚠

Consulter les fiches fonctions pour l'utilisation du chariot élévateur.

Respecter le ou les abaques de charge.

SÉLECTION DE DIRECTION

⚠ IMPORTANT ⚠

Ne jamais changer de mode de direction en roulant.

B1 - Roues avant directrices (circulation routière).
B2 - Roues avant et arrière directrices dans le sens contraire (braquage court).
B3 - Roues avant et arrière directrices dans le même sens (déplacement latéral).

ACCESSOIRES

⚠ IMPORTANT ⚠

Avant toute utilisation, s'assurer que l'accessoire est correctement verrouillé.

Voir la notice d'instructions du chariot élévateur pour la préhension et la liste des accessoires.

FUSIBLES ET RELAIS DANS LA CABINE

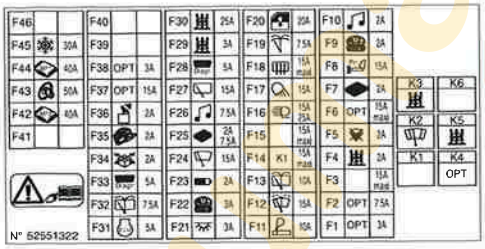

FUSIBLES ET RELAIS SOUS LE CAPOT MOTEUR

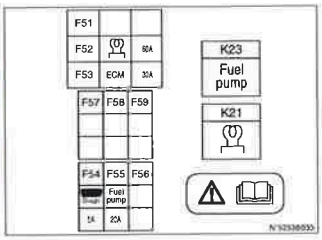

MAINTENANCE JOURNALIÈRE

CONTRÔLER LE NIVEAU DE L'HUILE MOTEUR THERMIQUE

CONTRÔLER LE NIVEAU DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

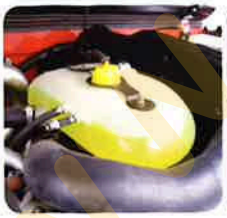

CONTRÔLER LE NIVEAU DU COMBUSTIBLE

CONTRÔLER LE PRÉFILTRE À COMBUSTIBLE

CONTRÔLER LE DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE

ARRIMAGE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

⚠ IMPORTANT ⚠

Vérifier la bonne application des instructions de sécurité liées au plateau de transport avant le chargement du chariot élévateur, et s'assurer que le chauffeur du moyen de transport est informé des caractéristiques dimensionnelles et de la masse du chariot élévateur.

ARRIMER LE CHARIOT ÉLÉVATEUR

- Fixer les cales au plateau à l'avant et à l'arrière de chaque pneumatique.
- Fixer également les cales au plateau sur le côté intérieur de chaque pneumatique.
- Arrimer le chariot élévateur sur le plateau de transport avec des cordages suffisamment résistants, dans les points d'ancrage prévus à cet effet.